*HAUT COMMISSARIAT A LA RECONCILIATION*
*ET AU RENFORCEMENT DE L'UNITE NATIONALE*
*--------*

*REPUBLIQUE TOGOLAISE*
*Travail – Liberté – Patrie*

# CONFERENCE BILAN DE LA PREMIERE ETAPE DE MISE EN ŒUVRE DE LA PREMIERE PHASE DU VOLET INDEMNISATIONDU PROGRAMME DE REPARATION

**Lomé, Hôtel Concorde, 29 août 2019**

## Allocution de Madame la Présidente du HCRRUN

*Cité OUA, en face de la Cour Constitutionnelle- Tél. : (228) 22 26 24 59/89- Fax :(228) 22 26 25 36 N° vert : 80 00 40 40*
*E-mail 1 : hcrrun.togo@gmail.com / E-mail 2 : hcrrun-togo@hcrrun-togo.org / site web : www.hcrrun-tg.org*

- Excellence Monsieur l'ancien Premier Ministre du Togo
-
- Mesdames et Messieurs les Chefs et représentants des Institutions de la République ;
- Monsieur le Ministre des Droits de l'Homme chargé des Relations avec les Institutions de la République ;
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;
- Chers Collègues Membres du HCRRUN ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Départements Ministériels ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des institutions internationales partenaires du Togo;
- Messieurs les Préfets ;
- Messieurs les Membres du Comité de Gestion du Fonds Spécial pour l'Indemnisation des Victimes ;
- Mesdames et Messieurs les Membres de l'ONG AIMES-Afrique ;
- Mesdames et Messieurs les Huissiers ;
- Mesdames et Messieurs les Personnes Ressources du HCRRUN ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants de Forces de Défense et de Sécurité ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du personnel du HCRRUN ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des confessions religieuses ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la société civile ;
- Mesdames et Messieurs les Professionnels des médias ;
- Honorables Chefs Traditionnels, Gardiens de nos us et coutumes ;
- Mesdames et Messieurs les Membres des Comité de Paix ;

Mesdames et Messieurs tout protocole observé et respecté ;

Mesdames et Messieurs ;

Voici bientôt deux ans, que grâce aux efforts consentis par le Gouvernement, grâce à la forte mobilisation des populations et aux conseils, recommandations et suggestions des uns et des autres que vous êtes, les Membres du Haut-Commissariat à la Réconciliation se lançaient, non sans appréhensions, dans la mise en œuvre d'un des plus délicats aspects du Programme de Réparation à savoir, le Volet Indemnisation. Les appréhensions des Membres du HCRRUN étaient justifiées lorsqu'on sait que l'indemnisation est dans un processus de réconciliation fondé sur les mécanismes de la justice transitionnelle l'une des réparations, sinon la réparation la plus centrée sur la victime. Ces appréhensions étaient également justifiées au regard des expériences malheureuses connues par certains pays qui précédé le Togo dans la voie de la Justice transitionnelle ; tant l'adhésion des victimes et leur satisfaction sont déterminantes pour la réussite du processus.

Mus par donc par le souci de réussite et par la détermination de voir les cœurs apaisé et l'espoir d'un Togo réconcilié les acteurs impliqués dans le processus ont joué avec ferveur et brio leurs partitions aux côtés des Membres du HCRRUN.

Gloires soient rendues à Dieu, car aujourd'hui, la plupart des Togolais ont marqué de leurs empreintes ce processus d'indemnisation, maillon essentiel du chantier de réconciliation et de construction de l'unité nationale.

C'est le lieu une fois de plus de renouveler au nom de mes Collègues et du personnel du HCRRUN notre infinie reconnaissance au Président de la République, artisan de ce processus ainsi qu'à tous les acteurs socio-politiques de notre pays pour leurs diverses contributions à sa réussite. A vous tous qui avez décidé de vous distraire de vos différentes charges pour répondre à ce second rendez-vous, nous exprimons nos très vifs remerciements

Mesdames et Messieurs les invités ;

Qu'il vous souvienne que le 26 septembre 2018, vous étiez conviés dans ces mêmes lieux par le HCRRUN pour partager les résultats obtenus à l'issue de l'utilisation du fonds initial de deux milliards de FCFA alloué au titre de l'année budgétaire 2017 pour démarrer l'indemnisation et la prise en charge médicale et psychologique des victimes des violences politiques connues par notre pays de 1958 à 2005. Sans revenir sur cette première rencontre, permettez-nous de rappeler simplement que les résultats alors présentés, étaient de **2510 victimes indemnisées**, et indiquaient que le bilan était largement positif à la lumière des prévisions et des objectifs que le HCRRUN s'était à l'époque fixés.

Chargés de gérer des fonds de l'Etat afin d'apaiser et d'essuyer les larmes aux compatriotes qui souffrent dans leurs chairs et dans leurs âmes, les Membres du HCRRUN assistés d'un Comité de gestion, ont jugé important de renouveler l'exercice en vue de mieux informer sur l'évolution de leur mission pour le compte de l'étape II.

C'est à cette nécessité que répond la rencontre de ce jour. Il s'agit donc d'une sorte de compte rendu de l'utilisation de la deuxième tranche allouée au titre de l'année budgétaire 2018 pour un montant de **cinq milliards de FCFA**.

Mesdames et messieurs,

Le succès de la première étape a incité, les Membres du HCRRUN à se fixer comme objectif pour la deuxième étape : de **terminer l'indemnisation et la prise en charge médicale et psychologique du total des victimes des événements de 2005.** Rappelons à cet égard que dans sa stratégie de mise en œuvre du Volet Indemnisation du Programme de Réparation, la priorité était accordée aux victimes de 2005 dont le nombre s'élève à **sept mille cinquante-sept (7057)** selon le Rapport de la CVJR. Lorsqu'on sait que la première phase a couvert **2510 victimes, le reste est** estimé **4547** victimes à couvrir.

Il a fallu au total **huit (08)** séances d'indemnisation à Lomé et **dix** à l'intérieur du pays pour couvrir **cinq mille cent cinquante (5150) victimes** dépassant ainsi le chiffre de **4547 victimes** restantes des évènements de 2005.

Selon les experts de l'ONG AIMES-Afrique, le taux de satisfaction de cette deuxième étape est **99,2%**. Un coup d'œil rétrospectif sur les progrès réalisé le 12 décembre 2017, date du démarrage du processus d'indemnisation jusqu'à ce jour, donne un chiffre de **sept mille six cent soixante (7660) victimes indemnisées, soit 34,17%** du nombre total des victimes inscrites au Programme de Réparation par la CVJR.

Mesdames et Messieurs, chers participants ;

Vous permettrez, à ce stade de mon intervention, d'adresser mes vives félicitations à tous les acteurs qui ont, dans un esprit de franche collaboration, d'abnégation et de détermination, mutualisé leurs savoir-faire, leurs talents et leurs énergies pendant de longues journées de travail, à Lomé comme à l'intérieur du pays, pour répondre aux attentes des victimes. Que ces femmes et ces hommes de bon aloi, notamment le personnel du HCRRUN, les membres du Comité de Gestion du Fonds Spécial pour l'Indemnisation des victimes, les experts de l'ONG AIMES-Afrique, le collège des Huissiers, les Personnes Ressources, les Forces de l'Ordre et de Sécurité, les autorités administratives et traditionnelles, les Membres des Comités de paix etc. trouvent ici la gratitude du HCRRUN. Ces sentiments de reconnaissance vont également aux victimes qui ont, de par leur participation sans cesse croissante, témoigné une fois encore leur adhésion au processus et démontré leur volonté d'être les premiers artisans de leur apaisement et de la guérison des plaies qu'elles ont avec courage portées depuis des années.

Mais ces résultats positifs obtenus ne sauraient occulter les quelques difficultés rencontrées au cours de cette deuxième étape et dont la quintessence vous sera donnée dans les communications des Experts et Personnes ressources. Ces difficultés sont essentiellement liées aux actes d'incivisme posés par certains individus pour percevoir frauduleusement des indemnisations en lieu et place des vraies victimes. N'eut été la vigilance des équipes du HCRRUN et l'aide des Forces de l'Ordre et de Sécurité, ces actes isolés n'auraient été décelés et se seraient perpétués, puisqu'ils prenaient ses sources dans les administrations de préfectures, de mairies et de tribunaux etc. sous forme de faux documents.

Très vite décelés partout dans les endroits où ils se produisaient, les auteurs de ces actes délictueux sont systématiquement appréhendés et contrains de restituer les sommes indument perçus. C'est le lieu de mettre en garde tous autres auteurs candidats de ces manœuvres délictuelles qui s'exposeront à répondre de leurs actes devant la justice.

Mesdames et Messieurs les invités ;

Aucune œuvre humaine n'étant parfaite, nous voudrions pouvoir toujours compter sur vos avis et conseils pour le HCRRUN de rechercher la performance, l'ampleur et la complexité

de celle-ci fait obligation à vous de poursuivre l'accompagnement du HCRRUN et à nous acteurs de demeurer attentifs à vos divers suggestions.

Avant de terminer, je voudrais rassurer les victimes qui ne sont pas encore prises en charge que personne ne sera oubliée. Aussi voudrions-nous informer d'ores et déjà qu'au titre de l'année budgétaire 2019, les efforts du Gouvernement appuyés par les orientations du Chef de l'Etat ont permis de débloquer 50 % de la troisième allocation comptant pour l'année 2016 qui de **cinq (05) milliards de FCFA soit 2.500.000.000 déjà disponibles.** Comme par le passé, le HCRRUN tiendra ses promesses en répondant efficacement et de façon efficiente aux attentes et aspirations des compatriotes victimes qui n'aspirent qu'à adhérer à la reconstruction et participer pleinement à l'édification de l'unité nationale.

Priant DIEU, LE TRES MISERICORDIEUX de donner force et santé à tous les acteurs du processus je vous remercie pour votre aimable attention et prie Dieu de nous ramener en paix dans nos familles respectives à l'issue de cette conférence.

Je vous remercie de votre aimable attention.